Intérêts de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Intérêts de la Société

Question mise à l'étude

Le Comité de la Société d'Education soumet aux membres du corps enseignant, comme travail pour 1921, la question suivante : *Revision du programme des cours de perfectionnement,* laquelle sera étudiée d'après le plan ci-après :

A. *Education*

1° Enseignement religieux (laissé aux soins de l'auteur ecclésiastique) ;

2° Antialcoolisme et formation du caractère ;

3° Enseignement moral social.

B

1° L'enseignement dans les cours de perfectionnement doit-il avoir un *caractère nettement professionnel* ou simplement une *tendance professionnelle ?*

2° Branches principales à enseigner pour le développement général des jeunes gens : *a)* Langue maternelle ; *b)* Calcul et comptabilité ; *c)* Branches civiques.

3° Quel est le développement à donner à chacune de ces branches ?

C

Quelles sont les spécialités à introduire dans cet enseignement pour répondre aux besoins des diverses classes qui composent notre population ? *a)* Au point de vue agricole ; *b)* au point de vue industriel ; *c)* au point de vue commercial ; *d)* à certains points de vue régionaux particuliers ; *e)* au point de vue de l'hygiène.

D

1° Quelles matières estimez-vous pouvoir aborder dans chacune des branches énoncées ci-dessus ?

2° Quels sont les moyens que vous proposez pour rendre cet enseignement utilitaire et pratique ?

E

Quelle organisation des cours de perfectionnement répondrait le mieux au programme proposé ? (Classement des élèves. — Répartition des heures. — Manuels à l'usage des élèves et du maître. — Matériel d'enseignement.)

F

Quelle attitude doit prendre le maître vis-à-vis de ses élèves, dans ses leçons et dans ses rapports avec eux ?

G

Quelle influence le maître peut-il exercer sur ces jeunes gens, dans son enseignement et en dehors de cet enseignement ?

Les dates suivantes sont indiquées pour l'envoi des travaux : Travaux individuels : 15 février ; rapports d'arrondissement : 1er avril ; rapport général : 15 mai.

Mesdames les Institutrices sont priées de traiter la question suivante : *Orientation pratique* à donner à l'enseignement destiné aux jeunes filles pour tenir compte des conditions actuelles de la vie.

Pensées à méditer

On instruit les enfants dans une salle ; mais on ne peut toucher leur cœur qu'à l'église.

On se trompe si l'on regarde la fonction d'élever la jeunesse comme une profession, un état, un emploi ; c'est une œuvre de charité.

Les pères trop exigeants s'ils sont eux-mêmes instruits, trop faibles s'ils ne le sont pas, sont placés, à l'égard de leurs enfants, entre l'impatience qui les décourage et la flatterie qui les endort.

De Bonald.

La formation de la personnalité, du caractère ne peut pas se faire en masse sur un troupeau, comme on enseigne l'exercice à cinquante conscrits à la fois.

N'avoir qu'un petit nombre de professeurs, et, s'il est possible, un seul maître pour chaque classe.

Le défaut général de toutes les éducations contemporaines, c'est l'impatience des instituteurs et des élèves. Victor de Laprade.

Le bon maître enrichit son esprit et son cœur pour les prodiguer à ses élèves. Théophraste.

Apprendre, c'est comprendre. Gœthe.